

Note à l'attention des parents d'élèves de 3^{ème}

CAMPAGNE DE BOURSE NATIONALE DE LYCÉE 2020-2021

Je vous informe que la campagne de bourse nationale de lycée est ouverte.

Afin de m'assurer que chaque famille a bien eu connaissance de celle-ci, je vous demande de compléter le courrier-réponse ci-joint et d'en faire retour **avant le 01/06/2020** à Mme LEFEBVRE (secrétariat) par l'intermédiaire de la messagerie École Directe ou par mail à l'adresse suivante : laureen.lefevre.stjoseph@gmail.com.

Si vos ressources le permettent (ci-dessous une fiche d'auto évaluation incluant le barème), **je vous invite vivement à compléter un dossier de demande de bourse pour la rentrée 2020-2021 même si l'orientation de votre enfant est incertaine à ce jour.**

Par précaution, les élèves souhaitant s'inscrire en C.F.A., doivent compléter un dossier de demande de bourse nationale de lycée dans l'hypothèse où ils ne trouveraient pas de maître d'apprentissage.

Si l'élève poursuit sa scolarité dans un lycée agricole une nouvelle demande de bourse devra être faite à la rentrée auprès de cet établissement.

Le dossier devra être complet : Vous veillerez à joindre les pièces demandées (voir liste des pièces à fournir). Des pièces complémentaires pourront vous être demandées. **Le défaut de leur production entraînera le rejet de la demande de bourse.**

J'attire votre attention sur l'importance de constituer un dossier de bourses **avant le 21/06/2020.**

L'établissement vous fournira un accusé de réception du dossier.

Toutes les familles ayant déposé un dossier de demande de bourse, seront destinataires d'un courrier des services des bourses dont ils dépendent, les informant du suivi de leur dossier. En l'absence de ce courrier, vous devez vous faire connaître auprès du service des bourses avant la septembre 2020 (à défaut vous risquez de perdre le bénéfice d'une partie de la bourse nationale de lycée).

Barème pour auto évaluation

▶▶ Vous souhaitez faire une demande de bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou qui va rentrer dans un lycée public ou un lycée privé habilité à recevoir des boursiers nationaux.

▶▶ Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse nationale de lycée ?

La bourse nationale de lycée est obtenue en fonction de deux critères :

- 1) les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur votre avis de situation déclarative des revenus 2019 ou sur l'avis d'imposition 2020 sur les revenus de 2019.
- 2) les enfants à charge : le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et le nombre d'enfants majeurs célibataires à votre charge

Si vous êtes en concubinage, c'est le nombre total d'enfants à charge et le montant total des revenus de chaque concubin

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafond de revenus 2019 à ne pas dépasser	18 606€	20 036€	22 897€	26 476€	30 054€	34 349€	38 642€	42 935€

Un simulateur accessible depuis education.gouv.fr/aides-financieres-lycee vous permet de savoir si vous pourrez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant et estimer son montant

La Directrice
C.LORRAIN

CAMPAGNE DE BOURSE 2020-2021

A retourner impérativement **(MEME EN CAS DE REPONSE NEGATIVE)** au **SECRETARIAT**
(auprès de Mme Laureen LEFEBVRE) avant le **01/06/2020**.

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Classe :

Nom – prénom responsable légal :

Le responsable légal désigné ci-dessus déclare avoir eu en sa possession et pris connaissance de la présente note concernant la campagne de bourse nationale de lycée 2020 - 2021 :

Je souhaite retirer un dossier de demande de bourse nationale de lycée *

Je ne souhaite pas retirer un dossier de demande de bourse nationale de lycée *

Signature :

A Le

Nom et prénom responsable légal :

*Cocher a case correspondante